



Dix ans de supervision bancaire par le MSU :
Les réalisations majeures et les principaux défis à venir
Conférence tenue à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)
Paris, 24 juin 2024

Discours de clôture de Denis Beau
Premier sous-gouverneur de la Banque de France
Président désigné de l'ACPR

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais dire quelques mots en conclusion, sans toutefois revenir sur tout ce qui a déjà été très largement abordé tout au long de cette conférence. Les discussions auxquelles nous venons d'assister m'inspirent l'image d'un MSU que l'on peut comparer à un arbre.

I. « L'arbre » MSU s'appuie sur de solides racines

Tout d'abord, il me semble que ce mécanisme inédit et ambitieux est désormais ancré grâce à de solides racines. Ces racines proviennent des textes fondateurs que nous avons élaborés, discutés et appliqués ensemble, tels que le règlement MSU et le règlement-cadre du MSU. En outre, la robustesse des racines du MSU résulte également (i) de la mise en œuvre opérationnelle concrète de ces réglementations et (ii) de la façon dont les présidents du conseil de surveillance prudentielle et les équipes s'en sont emparés et ont modelé, grâce à elles, un dispositif solide et exigeant. Je tiens donc à rendre un hommage particulier à leur travail, qui a permis de faire sortir de terre un mécanisme inédit. J'aurai l'occasion d'y revenir.

Comme les racines d'un arbre vigoureux, le projet a pu grandir et se renforcer, nourri de valeurs fondées sur la coopération et le pragmatisme. Les équipes du MSU ont ainsi su créer un cadre de confiance pour assurer une surveillance efficace : confiance entre superviseurs ainsi qu'entre superviseurs et supervisés. Cet environnement de confiance a servi de terreau à l'élaboration d'un mécanisme ambitieux et exigeant. Les équipes impliquées dans la mise en œuvre sont parvenues à échanger et adopter les meilleures pratiques dans un esprit de co-construction. À cet égard, nous pouvons être particulièrement fiers du fonctionnement des équipes de surveillance prudentielle conjointes (*Joint Supervisory Teams*, JST). Ces équipes multinationales sont une démonstration concrète du succès de l'intégration et de la coopération européennes. Elles ont véritablement réussi à transcender les visions nationales qui pouvaient apparaître comme un obstacle à l'origine du projet.

J'ajouterai que, dans le même esprit de coopération, le MSU est parvenu à mettre en œuvre, de manière très pragmatique, une égalité de traitement entre les établissements. En tant que membre du conseil de surveillance prudentielle, je peux

vous affirmer que ce traitement équitable ainsi que le sens de la proportionnalité sont toujours au cœur de nos discussions et de nos décisions. Je pense que cela a contribué à asseoir la forte crédibilité du MSU et à rétablir la confiance dans les banques européennes, ce qui était l'un de nos principaux objectifs.

II. Des branches flexibles pour s'adapter aux défis futurs

Fort de ses valeurs et de ses racines, l'arbre MSU a su produire des branches souples et agiles, lui permettant de s'adapter aux crises et d'anticiper les transformations à venir. Nous l'avons vu, le MSU a tenu bon : il a su plier, sans rompre, sous le vent des tempêtes.

Ainsi, nous avons maintenant les moyens et le besoin d'avancer vers une supervision davantage axée sur les risques et les coûts. Selon nous, égalité de traitement ne signifie pas homogénéisation des analyses de risque, bien au contraire. Plus nous comprenons les risques spécifiques d'un établissement et le contexte dans lequel il opère, plus nous sommes en mesure d'appliquer les bons outils de supervision.

Les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont multiples : numériques, technologiques, climatiques. Nous devons veiller à développer davantage notre efficacité, notre efficience et notre agilité afin de relever ces défis à venir. Comme l'ont illustré les discussions de cet après-midi, le MSU a déjà pris des mesures importantes à cet effet.

III. Les équipes du MSU : la sève de l'arbre MSU

Ces défis qui s'annoncent, je ne doute pas que nous pourrions les relever ensemble. Car c'est bien là que réside la clé de notre succès jusqu'à présent, mais aussi à l'avenir : notre capacité à agir collectivement. La force du MSU réside d'une part, dans le fait d'avoir œuvré dès le départ à créer ce que nous avons appelé le « one team spirit » en fédérant les équipes et d'autre part, dans un dialogue et des interactions de qualité avec les entités supervisées.

L'occasion m'est ici donnée de remercier chaleureusement les hommes et les femmes qui travaillent au quotidien au sein du MSU. Pour poursuivre la métaphore, ils sont la sève de notre arbre commun : le succès de la supervision européenne leur est largement attribuable. Je tiens donc à leur rendre hommage pour le travail accompli. Ils peuvent être fiers de leurs réalisations, de leur professionnalisme et de

l'expertise développée qui constitue un socle commun de connaissances d'une grande richesse. Il est donc important pour nous d'unir encore plus cette grande équipe. C'est l'objectif même du projet d'intégration du MSU mené par Édouard Fernandez-Bollo. J'ai apporté tout mon soutien à cette initiative, qui a déjà permis de rapprocher les équipes et de renforcer leur sentiment d'appartenance au MSU.

Comme je l'évoquais précédemment, le MSU fonctionne aussi grâce aux relations que nous entretenons avec les banques en bonne intelligence. Je souhaite donc également remercier les représentants des établissements supervisés pour la confiance mutuelle que nous avons su instaurer. Je pense notamment aux directions des risques. Dans la très grande majorité des cas, nous travaillons de manière sereine et constructive, dans l'intérêt commun d'un secteur bancaire européen plus résilient. C'est un atout essentiel. Compte tenu des défis complexes qui se profilent dans un avenir très proche, en Europe et dans le monde entier, nous aurons plus que jamais besoin de nous appuyer sur ces relations de confiance.

Il est temps pour moi de conclure. Je vous remercie de votre attention, tant sur place qu'à distance, et je remercie les différents intervenants pour la qualité des débats et des présentations. Continuons à travailler ensemble pour faire en sorte que le MSU reste le superviseur d'envergure internationale que nous avons bâti : un atout pour un secteur bancaire européen résilient et compétitif, un gage de confiance pour les citoyens européens et un soutien à notre monnaie commune ainsi qu'à l'intégration européenne dans son ensemble. Je vous remercie de votre attention.